

N° 13_02_03_26

République
Française

Département de la
Lozère

Arrondissement de
Mende

C.DE C. DES
HAUTES TERRES
DE L'AUBRAC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le deux mars, à 20h30, le conseil communautaire légalement convoqué le 24/02/2026 s'est réuni sous la présidence de Alain ASTRUC, Président

Membres en exercice : 34 – Présents : 21 - Votants : 21

Présents :

Alain ASTRUC, Eve BREZET, Jérôme POULALION, Michel GUIRAL, Raymonde JOUBERT, Marie-France PROUHEZE, Jean-Marie TARDIEU, Bernard BEAUFILS, Agnès BOUARD, Lucette BOUCHARINC, Frédéric FLORANT, Denis GRAS, François HERMET, Vincent HERMET, Christian MALAVIEILLE, Elise MALAVIEILLE, Pierrette MARTIN, Frédérique PELLISSIER-GODARD, Michel POULALION, Olivier PRIEUR, Sophie RIEUTORT

Absents :

Bernard BASTIDE, Eric MALHERBE, Michelle BASTIDE, Virginie BAUMELLE, Marie BOYER, Alain BRUN, Eric CARIOU, Daniel LONGEAC, Daniel MANTRAND, Jean-François MONTIALOUX, Xavier POUDEVIGNE, Laurent PRAT, Virginie SAGNET

Secrétaire de séance : Marie-France PROUHEZE

Avant-projet des aménagements de réduction du risque inondation et de restauration hydromorphologique de la Bédaule à Fournels

VU sa délibération du 16 décembre 2025 n°22-16-12-25 «*Etude PAPI – Risque inondation Fournels – Désignation du Bureau d'Etudes*»,

Monsieur le Président,

EXPOSE que dans le cadre du PAPI du bassin du Lot 2019-2026, une étude hydromorphologique et hydraulique de la Bédaule jusqu'au stade Esquisse (ESQ) est en cours. Les stades AVP/PRO initialement prévus ont fait l'objet d'un phasage pour intégrer le PAPI 2 du bassin du Lot.

PRECISE que l'action consiste à poursuivre et approfondir l'étude engagée au stade Esquisse (ESQ) dans le précédent PAPI, afin d'aboutir à un avant-projet (AVP) complet définissant précisément les aménagements nécessaires pour réduire la vulnérabilité de

Fournels face aux inondations et restaurer le fonctionnement hydromorphologique de la Bédoule.

À partir de ces éléments consolidés, l'étude aura pour vocation de définir techniquement des aménagements opérationnels, en cohérence avec les scénarios étudiés au stade ESQ. Le calendrier et le plan de financement prévisionnels sont les suivants :

Rédaction du cahier des charges et consultation des entreprises	2027
Réalisation de l'étude AVP/PRO	2027-2028
Dossiers réglementaires	2028-2029

Plan de financement		
Financier	Part (%)	Montant (€ TTC)
Maître d'ouvrage	20 %	16 800 €
État (FPRNM)	50 %	42 000 €
Région	15 %	12 600 €
Agence de l'eau	15 %	12 600 €
TOTAL TTC	100%	84 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 voix pour)

S'ENGAGE à réaliser, sous réserve de son intégration au PAPI du Bassin du Lot et de l'obtention des financements identifiés, l'action suivante : Avant-Projet des aménagements de réduction du risque inondation et de restauration hydromorphologique de la Bédoule à Fournels,

CONFIE, en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur le Président ou son représentant, pour la signature des pièces correspondant à cette délibération.

Le Président, Alain ASTRUC

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Le Président
Alain ASTRUC



La Secrétaire de séance
Marie-France PROUHEZE